

*Commission canadienne du blé—Loi*

Des expériences ont été effectuées à ce sujet aux États-Unis. Dans ce cas, le sous-produit provenant du maïs, le moût ainsi produit, contenait plus de protéines et de vitamines qu'avant la fermentation. D'après ces expériences, le taux de croissance des bêtes est de 13 p. 100 supérieur à celui des bêtes nourries par des aliments n'ayant pas été fermentés. Cela se confirmera par d'autres expériences, j'en suis sûr.

Dans l'État du Kansas, une usine de 15 millions de dollars a été conçue pour produire par an 5.5 millions de gallons d'alcool à 200 degrés, plus 15,000 tonnes de bioxyde de carbone liquide, ainsi qu'un sous-produit destiné à l'engraissement de 30,000 bovins. Cette usine fonctionne très bien.

Nous avons une usine au Canada. A Minnedosa, au Manitoba, la Mohawk Oil Company a transformé une ancienne distillerie de Gooderham et Worts pour produire de l'alcool carburant. C'est une firme autrichienne qui a conçu ces transformations; elle a déjà mis sur pied de nombreuses usines dans le monde entier, dont une dans l'État du Missouri qui produit 20 millions de gallons par an.

L'usine de Mohawk marche sur les traces d'une dizaine de distilleries américaines qui ont été transformées pour la production d'alcool carburant. La technique et le matériel demeurent quasiment les mêmes pour la production, mais le rendement est plus fort, car l'alcool destiné aux automobiles n'a pas besoin d'être aussi distillé que pour les êtres humains. On espère que Mohawk produira de 17 à 22 millions de gallons par an et que le carburant pourra être fabriqué à partir d'orge et autres céréales cultivés sur place.

Si l'usine Mohawk est aussi rentable que nous l'espérons, mon bill encouragerait à construire une autre usine et à utiliser les excédents de grains des autres régions ou des grains qui sont impropres à la consommation humaine pour fabriquer de l'alcool. Cela aiderait cette entreprise à en construire une deuxième et contribuerait, espérons-le, à développer également la production en Saskatchewan et en Alberta. Le gouvernement de l'Alberta a aidé le Manitoba à transformer cette usine, et immédiatement après lui avoir accordé une licence de production, le gouvernement a supprimé les taxes routières sur ce carburant.

D'ici à quelques années, le prix de l'alcool carburant sera tout aussi concurrentiel que celui de l'essence. Pour l'instant, nous avons besoin de mesures d'encouragement de ce genre pour permettre à ce produit de devenir concurrentiel.

Nous avons aussi la possibilité de produire de l'alcool à partir d'un certain nombre de plantes. Les gens qui connaissent la région savent que les topinambours sont les plus productifs, suivis immédiatement après par les betteraves sucrières qui poussent très bien dans les régions irriguées du sud de l'Alberta. Le blé qui n'est pas le plus efficace présente en revanche l'avantage d'être abondant dans notre pays. On pourrait également se servir des pommes de terre dont on a des excédents au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les agriculteurs seraient certainement disposés à produire plus de pommes de terre s'ils pouvaient les vendre pour la fabrication d'alcool. Nous pouvons tirer de l'alcool de très nombreux produits que font pousser nos agriculteurs. Par ailleurs, des fermes expérimentales en Ontario ont produit une variété de peupliers qui croît très rapidement et dont on peut se servir pour produire de l'alcool éthylique. Bien que je ne présente qu'un seul bill, je pourrais en présenter bien d'autres

qui aideraient les agriculteurs à planter des espèces susceptibles de produire de l'alcool.

De nombreux autres pays au monde sont bien en avance sur le Canada pour ce qui est de la production d'alcool carburant. Ainsi, les États-Unis ont ouvert la voie dans ce domaine, notamment depuis l'embargo pétrolier, en accordant des subventions aux usines et à l'industrie privée pour stimuler la fabrication d'éthanol agricole. Par exemple, les producteurs américains peuvent obtenir du ministère de l'Énergie qu'il leur accorde des droits de production d'alcool carburant. Ce sont des garanties de prêt que le gouvernement accorde aux fabricants d'alcool et des crédits d'impôt à l'investissement dont peuvent se prévaloir les particuliers qui veulent produire de l'alcool carburant. En outre, le gouvernement américain a prévu d'augmenter les crédits à la recherche et au développement et de les porter de trois millions de dollars en 1977 à 25 millions cette année.

Le Brésil qui a lui aussi souffert de l'embargo pétrolier produit 5 p. 100 de son carburant à partir de l'alcool et espère augmenter cette proportion de manière substantielle dans les années à venir. En 1980, le Brésil exportait 70,000 tonnes de fèves de soja. Bientôt, il n'en exportera plus, puisqu'il s'en servira pour la production de l'alcool carburant destiné à répondre aux besoins urgents du pays.

Dans le domaine des sciences appliquées, les Hollandais ont conçu un instrument qui permet aux voitures de rouler avec tout mélange de gaz et d'alcool, et même avec de l'alcool pur. Cette technique se perfectionne rapidement et nous avons la capacité d'apprendre à l'adapter à nos besoins.

La Suède, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Japon utilisent aussi beaucoup de combustibles alcoolisés. Ce qui prouve que beaucoup de pays progressent rapidement dans ce domaine et le Canada devrait à mon avis se mettre au pas.

Un de nos groupes de travail a fait de l'excellent travail cette année dans le domaine de l'énergie renouvelable. Je voudrais vous lire un extrait des propos de mon collègue de Bruce-Grey (M. Gurbin) qui a fait partie du groupe de travail parlementaire sur l'énergie de remplacement. Voici ce qu'il a dit:

Notre comité a été frappé par les possibilités présentées par l'alcool d'étrier nos réserves actuelles d'essence si l'on effectue un mélange à 10 p. 100 de teneur d'alcool, ce qui ne nous oblige pas à modifier le moteur. Le comité a recommandé que le gouvernement aille au-delà de son projet de réglementer les carburants alcoolisés et de permettre la vente au détail de l'alcool.

Au Canada, en ce moment, un obstacle nous empêche d'agir. L'année dernière, quand nous avons entrepris l'étude du bill C-57, bon nombre de nos députés ont défendu avec beaucoup de vigueur certains amendements. Notre problème aujourd'hui est que le gouvernement n'accorde que des permis d'essais renouvelables pour un an seulement. Une fois cette année écoulée, le matériel doit être détruit. Le permis devrait être prolongé de cinq ans pour laisser aux gens la possibilité de raffiner leur produit et d'accroître leur capacité de production. Nous sommes d'avis par ailleurs qu'au lieu de limiter la recherche à l'usage personnel, il faudrait modifier la caution de sorte que les chercheurs puissent s'installer dans de grandes usines qui favoriseraient les économies d'échelle et permettraient aux agriculteurs de conjuguer leurs efforts. De cette façon, ces derniers pourraient améliorer leur production quotidienne et annuelle. Même si l'on tend à vouloir ramener la